



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 26 janvier 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 30
Excusés : 6
Non excusés : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le VINGT SIX JANVIER, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gène, sur convocation qui leur a été adressée le 20 janvier 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - M. NOVAIS - M. DUMONT - Mme TCHOULA NJIA - M. RIBOLLA - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. TASD'HOMME - Mme FERNANDES - Mme HEUCLIN - M. FOUBERT - M. LARGIER . Mme TOUPANCE.

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. BOURDELET - M. JACQUOT - M. LEBOUCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	M. TASD'HOMME	à	M. BORD
	Mme FERNANDES	à	Mme PIOT
	Mme HEUCLIN	à	M. NOVAIS
	M. FOUBERT	à	Mme PHONGPRIXA
	M. LARGIER	à	M. DUMONT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

N°2026_01_26-4

Ref : Direction des ressources humaines

Objet: Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'année 2025

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique,

VU la Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

VU la Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et notamment ses articles 61 et 77,

VU le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

VU le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 8 mars 2013,

VU la Circulaire NOR RDFF1315966 C du 8 juillet 2013 relative à la mise en œuvre dudit protocole,

VU la Circulaire n°SE1 2014-1 du 4 mars 2014 relative à la lutte contre le harcèlement dans la fonction publique,

VU la Circulaire NOR RDFF1636262C du 22 décembre 2016 relative à la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique,

VU la Circulaire NOR CPAF1805157C du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique,

CONSIDÉRANT que la loi du 4 août 2014 susvisée instaure pour les collectivités et les EPCI l'obligation de présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes,

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 14 janvier 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

PREND ACTE du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'année 2025, ci-annexé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260129-2026_01_26-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026

Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 29 janvier 2026

Gilles BORD

Le Maire de Pontault-Combault

